

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

27 Juin 2019

OBJET : Budget supplémentaire 2019 - Reprise des résultats 2018.

L'an deux mille dix-neuf et le Jeudi vingt-sept Juin, à douze heures, le Conseil départemental s'est assemblé en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Sabine BERNASCONI, Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC, Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Anne DI MARINO, Maurice DI NOCERA, Jean-Claude FERAUD, Gérard FRAU, Gérard GAZAY, Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Jean-Noël GUERINI, Haouaria HADJ-CHIKH, Rosy INAUDI, Claude JORDA, Nicole JOULIA, Eric LE DISSES, Lucien LIMOUSIN, Christophe MASSE, Danielle MILON, Véronique MIQUELLY, Lisette NARDUCCI, Jean-Marc PERRIN, Henri PONS, Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Maurice REY, Denis ROSSI, Lionel ROYER-PERREAUT, Michèle RUBIROLA, Patricia SAEZ, Thierry SANTELLI, Josette SPORTIELLO, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Solange BIAGGI donne procuration à Jean-Marc PERRIN,
Patrick BORE donne procuration à Danielle MILON,
Brigitte DEVESA donne procuration à Danièle BRUNET,
Hélène GENTE-CEAGLIO donne procuration à Jacky GERARD,
Henri JIBRAYEL donne procuration à Josette SPORTIELLO,
Yves MORAINÉ donne procuration à Sabine BERNASCONI,
Benoît PAYAN donne procuration à Michèle RUBIROLA,
Evelyne SANTORU-JOLY donne procuration à Claude JORDA

ÉTAIENT ABSENTS :

Rébia BENARIOUA,
Nicolas KOUKAS,
Richard MALLIE,
Christiane PUJOL

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 Juin 2019
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

DÉLIBÉRATION

OBJET : Budget supplémentaire 2019 - Reprise des résultats 2018.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 27 Juin 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- de prendre acte des crédits de reports de l'exercice 2018, ceux-ci étant en parfaite conformité avec le compte administratif ;
- d'adopter la décision modificative n°1 pour l'exercice 2019 pour le budget principal et les budgets annexes ;
- d'augmenter l'emprunt d'équilibre de 13.071.909 € tous mouvements confondus ;
- d'adopter les variations, créations, ajustements et clôtures d'autorisations de programme prévues au présent budget ainsi que les affectations concernées conformément au tableau ci-annexé ;
- de préciser que le budget est adopté, sans vote formel, par chapitre, selon les maquettes budgétaires par nature pour le budget général et les budgets annexes ;
- de reprendre en intégralité la provision de 1.700.000 € constituée dans le cadre du contentieux lié aux travaux réalisés par la société Fayat pour la reconstruction du collège Fernand Léger à Berre-l'Etang ;

- de doter les provisions suivantes dans le cadre de la clôture des sociétés 13 Développement et Terra 13 :
 - capital de la société 13 Développement : 567.500 €(100%) ;
 - capital de la société Terra 13 : 1.674.500 €(99,9%) ;
 - compte courant d'associé de la société 13 Développement 650.000 €(86,7%).

A l'unanimité

S'abstiennent :

Les élus du groupe "Socialiste et Républicains" (sauf Monsieur GÉRARD qui vote pour),

Les élus du groupe "Socialiste et Écologiste",

Les élus du groupe "Communiste et Partenaires",

Le groupe des "Élus Indépendants" (sauf Madame GENTE-CEAGLIO et Monsieur GUÉRINI qui votent pour).

Les autres Conseillers Départementaux votent pour.

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée